

RELAIS, L'INFO

— CLUB DES RELAIS JARDIN ET COMPOSTAGE —

OCTOBRE 2016



DES NOUVELLES DU CLUB

Le Club compte 183 membres personnes morales (collectivités, associations, collectifs de personnes ou entreprises) situés ou intervenant sur le territoire de l'EMS.

Le blog du Club à partager !

clubrelaisjardinetcompostage.blogspot.com

Au programme de ce mois

Des nouvelles du Club	page 1
Les initiatives des membres	page 1
Infos, côté jardin	page 3
- Le jardin en Octobre	
Une maladie, un ravageur	page 8
- Le Puceron lanigère	
Relais les annonces	page 9

LES INITIATIVES DES MEMBRES

Créer un refuge LPO !

Qu'est-ce qu'un REFUGE LPO ?

Un REFUGE LPO est un terrain, petit ou grand, parc ou jardin, prairie ou forêt, en ville ou en campagne, sur lequel le propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la nature.

« REFUGE LPO » est un agrément (non contractuel) de la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui est accordé à tout terrain sur lequel est initiée une démarche de valorisation de la nature.

Le premier refuge a été créé en 1912 par des administrateurs de la LPO, alors toute jeune association ; depuis, des milliers ont vu le jour, avec un essor considérable depuis 1997. Aujourd'hui un formidable réseau s'est constitué en France, avec au 1er juin 2014, 17015 REFUGES LPO Particuliers, 390 Refuges Balcon, 28000 ha de terrain préservé.



Qui peut créer un REFUGE LPO ?

Tout membre de la LPO ! Particuliers, propriétaires ou locataires (avec l'accord du propriétaire), mais aussi les collectivités (écoles, municipalités, associations, entreprises, institutions...).

Où ?

Partout! En zone urbaine ou rurale, c'est un jardin, un verger, un parc, un étang, une exploitation agricole...La surface du refuge importe peu : même le plus petit jardin peut se révéler extraordinaire avec un peu de patience et d'enthousiasme.

Depuis 2012, le programme propose même de faire de son balcon un Refuge LPO !

Quelques mètres carrés suffisent pour accueillir la nature sur son balcon. Synonyme de détente et de convivialité, le balcon est le premier espace d'"air libre" au coeur de la ville. Quelques aménagements simples le transformeront en outre en un paradis pour la Nature.

Comment ?

En adhérant à la charte REFUGE LPO et en souscrivant au réseau Refuges LPO (s'inscrire au réseau). Cette cotisation est unique, et vous inscrit définitivement dans le réseau, sans renouvellement annuel.



Vous recevrez alors votre Coffret REFUGE LPO contenant les éléments indispensables à la création de votre refuge :

- un panneau qui vous permettra d'officialiser et de faire connaître votre Refuge LPO,
- un nichoir à mésanges à installer sans attendre,
- des 3 mini-guides : "les aménagements naturels au jardin : 10 mesures simples pour accueillir la biodiversité", "les oiseaux des jardins : 55 espèces communes à reconnaître" et "Un refuge sans chasse pour la biodiversité : réglementation et mode d'emploi".

Refuges personnes morales

Vous êtes un chef d'entreprise, un directeur d'établissement (école, maison de retraite, hôpital, centre de loisirs, structure d'accueil pour personnes handicapées...) et vous disposez d'un parc ou d'un coin de verdure : transformez-le en zone d'accueil pour la Nature !

En favorisant les variétés arboricoles et florales

locales, en réalisant quelques aménagements simples et en appliquant une gestion adaptée de ces espaces verts, vous permettrez à un vaste cortège d'espèces de trouver abris et nourriture. L'aspect visuel n'en sera en outre que plus attrayant !

Parallèlement, si vous êtes élu, vous pouvez intervenir sur les espaces verts de votre commune : en vous engageant aux côtés de la LPO, vous agissez pour la protection de la biodiversité de proximité tout en impliquant les citoyens dans cette démarche éducative



Actualités

Au 01/09/2016, il existe 586 REFUGES LPO pour des particuliers en Alsace, dont 13 en formule "balcon", qui couvrent une surface totale de plus de 265 ha. Le plus petit s'inscrit sur un balcon (mini-potager), le plus grand concerne 77 ha de terrains d'une ferme pédagogique. Notons que parmi ces Refuge, 12 propriétaires habitant hors Alsace ont un refuge LPO dans la région. La formule "mon établissement est un refuge" concerne 24 structures différentes (associations et établissements scolaires). Deux collectivités sont passées en Refuge LPO : la ville de Saint-Louis, la 3e commune la plus importante du Haut-Rhin, avec ses 7 parcs et jardins urbains et celle de Seppois-le-Haut. 22 établissements ont aussi franchi le pas. Enfin, 2 entreprises ont rejoint le réseau en 2015 (Jardin de Gaïa et la société HAULLER).

Tous, quelle que soit leur superficie, permettent de protéger concrètement les oiseaux et la nature, dans un contexte où de nombreuses pressions s'exercent (extension de zones d'activités, agriculture intensive, excès de chasse). Le succès de cette démarche volontaire et éco-citoyenne va grandissant dans notre région, et nous invitons tous les propriétaires de refuges à faire connaître l'action REFUGE LPO autour de chez eux.



Contact pour créer un REFUGE LPO en Alsace ou obtenir des renseignements complémentaires :

Refuges LPO Tél. : 03 88 22 07 35
refuges.alsace@lpo.fr

INFOS, CÔTÉ JARDIN

Le jardin en Octobre

Les arbres, arbustes et

En octobre, la [taille des arbres et des arbustes](#) se poursuivent comme les espèces à floraison estivale ou à feuilles (photo). Le broyage des déchets de taille de moins de 7 cm de diamètre et de feuillus (hors thuya, sapin, if ou autres conifères) produit le fameux BRF (Bois Raméal Fragmenté). Ce broyat doit être très rapidement mis en surface (paillis) ou mieux encore incorporé dans les 10 premiers cm du sol. Le jardinier profite de son effet bénéfique sur la structure du sol et sur la



arbrisseaux

reconstitution de son stock d'humus.

Le jardinier peut commencer à planter les arbres et les arbustes à partir du 15 octobre après les premières pluies. D'ailleurs pour les plantations prévues en plein hiver en terrain humide ou argileux, il est plus facile de préparer les trous en octobre. De la terre non compacte est à réserver. A la plantation, elle sera déposée sur les racines pour éviter les "poches d'air" qui les dessèchent.

Les arbres fruitiers et les petits-fruits

Les dernières récoltes [de poires et de pommes de conservation](#) se terminent. La [taille des arbres fruitiers](#) en repos végétatif débute fin octobre et se poursuivra jusqu'en mars. Cette taille est dite «poussante». Elle favorise au printemps l'émission de branches vigoureuses appelées les gourmands. Par contre, cette période est favorable pour stimuler les vieux arbres; la taille est dite de rajeunissement. Le repercement souhaité de rameaux jeunes et vigoureux permettra au jardinier de refaire une couronne ou un axe dans son arbre.

Les cannes [des framboisiers](#) ou les très longs rameaux [des mûres](#) ayant produit sont coupés à ras. Ces déchets de taille sont mis en tas sur le futur espace de courges, puis ils sont grossièrement cisailés. Ils peuvent être aussi fagotés. Une fois secs, ils servent de petits bois pour allumer la cheminée ou le barbecue en 2017. Les fagots mis en tas sont aussi de véritables refuges pour la faune auxiliaire.

La taille des autres petits fruits ([groseille](#), [cassis](#), [casseille](#), ...) est faite ce mois afin de bouturer les rameaux produits en 2016. En novembre, c'est encore mieux avec la Ste Catherine attendue! [Les fraisiers](#) (plantes mères) ayant émis de très nombreux stolons vont permettre ce mois (comme en septembre) de créer de nouvelles planches de fraisiers (plantes filles). Une plantation faite à cette période permet des récoltes dès l'année suivante. [Les fraisiers dits non remontants](#) sont à planter dans

un endroit bien ensoleillé. Comment planter des fraisiers? Le jardinier incorpore du compost mûr en griffant le sol, puis dépose un paillis de feuilles mortes (premières chutes estivales) mélangées avec des aiguilles de pin ou de sapin. Ce type de paillis limite l'attaque des limaces. Les fraisiers sont plantés tous les 30 à 50 cm en quinconce. Les chutes de feuilles à venir permettront de compléter le paillis. Tout est déjà prêt pour le printemps suivant! Comme le jardinier est prudent, il met en réserve quelques fraisiers en godets en les enterrant pour éviter tout dessèchement des pieds. [Les fraisiers remontants](#) (les 4 saisons) peuvent être plantés au printemps 2017 dans un espace de mi-ombre à ensoleillé.



Comme tous les ans, il est proposé au jardinier de suivre mois après mois les travaux au potager à partir de plusieurs espaces théoriques. Le choix des légumes ou des légumes-fruits suit une logique gastronomique. Une nouveauté pour 2016! L'espace "Soupe de courges" arrive sur la table des jardins. Il a les mêmes caractéristiques que l'espace Ratatouille; il peut d'ailleurs s'y substituer.

- L'espace « Ratatouille » : tomates, poivrons, aubergines, courgettes, plantes aromatiques, ail, oignons et échalotes.
- L'espace « Potée » : carottes, poireaux, céleris, panais, navets, choux + concombres, cornichons, crosnes, topinambours pour donner du volume.
- L'espace « Plat gros volumes » : pommes de terre, haricots verts nains et à rames, petits-pois nains et à rames et fèves.
- L'espace "Soupe de courges": toute la famille des Cucurbitacées sauf courgettes et concombres.
- Les salades et les radis occupent les parties vides des espaces.

Que faire en octobre ?

Espace "Ratatouille" ou "Soupe de courges"

Cet espace a presque terminé sa mission fruitière! Pour faire mûrir les dernières tomates en octobre, l'ensemble des feuilles sont enlevées sur l'ensemble des pieds. Si les températures deviennent très basses, coupez les pieds à ras et pendez les à l'envers dans un endroit plus chaud et sec. Ces conseils valent aussi pour les plantations sous tunnel



ou tonnelle. Pour valoriser les déchets par le paillage, les pieds de tomates, de courgettes, d'aubergines ou de poivrons arrachés sont rassemblés en tas, puis sont broyés manuellement à la cisaille à haie. Si une propagation de maladies est à craindre, il est important de changer d'espace entre celui de la plantation et celui de l'utilisation comme paillis nourricier. Par exemple, on peut passer du potager au verger, à la haie, ...

En cas de compostage, ces déchets sont mélangés moitié-moitié à la dernière tonte de pelouse, puis sont compostés. Avec l'élévation de la température, les maladies sont détruites. Si cette montée en température est impossible faute de biodéchets verts fins et humides, il est préférable de déposer ce broyat grossier directement aux pieds des arbustes ou dans l'espace "Soupe de courges". En général, les piquets en bois ou en queue de cochon sont retirés. Pour préparer 2017, le sol est couvert de compost mûr ou demi-mûr puis de feuilles au fur et à mesure de leurs chutes. Le sol doit être ensuite ameubli. S'il est argileux, le jardinier peut commencer à "1/2 bêcher" sans retourner les mottes. Si au contraire, le terrain est plutôt limoneux voire sableux, un décompactage est suffisant à la fourche-bêche ou à la grelinette. Le mouvement est de bas en haut et sans retournement. Ces travaux se font d'octobre à mars.

L'ancienne parcelle d'oignon, d'ail et d'échalote a été couverte en septembre d'un léger paillis (broyat de taille, tonte de gazon, ...). Les chutes de feuilles le complètent (10 cm d'apport de feuilles au maximum). Si le choix a été de repiquer des salades d'hiver (laitue, chicorée, mâche) ou semer d'autres légumes d'hiver, ces derniers se développent bien avec enfin des épisodes pluvieux. Enfin, si le choix a été de semer un engrais vert comme la moutarde (photo), le sol est couvert de ce précieux régénérateur et améliorateur de la structure du sol. Il sera laissé sur place jusqu'à sa destruction par le froid ou par la cisaille à haie.



Les plantes aromatiques (ciboulettes, menthe, sauge, thym ou mélisse) peuvent être multipliées ou transplantées sur un autre espace. Le bouturage peut se faire directement dans un pot bien enterré. Ainsi, l'assèchement est moins à craindre et la transplantation est plus facile.

Application d'une rotation des espaces: Cet espace "Ratatouille" deviendra l'espace "Potée"

Concernant l'espace "Soupe de courges", les courges, les potirons ou les citrouilles sont rentrées au frais, dans un endroit bien aéré, plutôt sec et surtout hors gel. L'idéal est de déposer ces fruits sur une palette couverte de paille.



Espace "Potée"

Les céleris raves, les carottes, les panais, les poireaux et les choux sont prélevés à besoin car ils poursuivent leur grossissement dans un sol encore chaud. Les dernières pluies favorisent leur développement après une période de sécheresse très longue. Le jardinier veillera à apporter des feuilles mortes sur et entre les rangs.

Les pieds de concombres ont leurs feuilles bien desséchées par les attaques de l'oïdium. Ils sont arrachés puis broyés à la cisaille et enfin compostés ou déposés dans un autre espace du jardin.



Les salades ou la mâche se développent bien. Les espaces libérés par les récoltes sont couverts des premières feuilles mortes ou d'un broyat de déchets de taille des arbustes.

Les topinambours sont en fleurs et ont des hauteurs dépassant les 3 m. Attention aux campagnols ou rats taupiers qui adorent ce légume au goût d'artichaud. Les tubercules pourront être récoltés à partir de ce mois. Toutefois, il ne faut pas le faire à l'avance sinon les tubercules ramolissent puis dessèchent.

Cet espace « Potées » deviendra « Plats gros volume » en 2017.

Espace "Plat gros volumes"

Semés les mois précédents, les radis roses ou d'hiver (noirs, blancs, violets, ...) ou les navets jaunes sont récoltés à besoin.

Les derniers haricots verts sont récoltés, puis les pieds sont broyés sur place en laissant les racines dans le sol. Certaines gousses sont laissées afin de récolter les graines qui seront semées en 2017.

Les salades d'hiver poursuivent leur grossissement. Il est possible de faire jaunir leur cœur en les couvrant d'une boîte type « fromage blanc de 1kg ». Par contre, si le choix a été porté sur un engrais verts, le jardinier se réjouira de son développement avantageux.



Cet espace "Plats gros volumes" deviendra l'espace « Ratatouille » en 2017.

Des salades peuvent être encore repiquées à condition qu'elles soient protégées sous une serre, un mini-tunnel ou une bache surélevée par des piquets. Seront préférées les chicorées, scaroles ou frisées. En situation bien exposée, des laitues sont aussi repiquées.





La pelouse

Les tontes reprennent avec les épisodes pluvieux du début du mois. Le jardinier en profite pour ramasser à la tondeuse les premières feuilles mortes. Ce mélange est déposé dans le composteur si la quantité est faible, sinon il sert de paillis dans les différents espaces du jardin. En compostage, il est idéal car il monte rapidement en température mais

sans plus et il est constitué de déchets fins et grossiers, humide et plus secs, et de constituant carbonés et azotés.

Le jardinier peut encore créer des espaces engazonnés en se référant aux conseils du mois de septembre.

Les massifs de plantes ou de fleurs

Après les gelées éventuelles, **les plantes vivaces ou annuelles** sont cisailées sur place en petits tronçons de 5 à 10 cm et à 10 cm du sol. Ce paillis de quelques centimètres crée un milieu vivant et protège le sol du lessivage et de la battance de la pluie d'automne. Les racines des plantes annuelles sont laissées dans le sol; elles le structurent durant la saison hivernale et seront ingurgitées par les vers

de terre endogés (vers de terre de moyenne taille, de couleur très pâle et laissant des turricules dans le sol). Les plantes peuvent être aussi arrachées. Elles seront remplacées par un paillis de feuilles mortes.

En octobre débute la période de plantation **des bulbes de printemps comme les tulipes et les narcisses**. Les profondeurs de plantations sont à respecter (bien lire les étiquettes) sinon il faut planter à une profondeur qui correspond à 3 fois la grosseur du bulbe. Une fois la plantation achevée, il est conseillé de déposer un léger paillis de feuilles. Piqueter l'espace permet de mieux visualiser l'espace car après 3 mois ... le jardinier oublie parfois!

Les plantes vivaces à floraison estivale comme les dahlias ou les cannas sont rentrées dans un endroit hors gel et ventilé. Les tiges sont rabattues et les parties malades enlevées. Les racines sont couvertes de sable pour éviter leur dessèchement. En mettant à proximité des feuilles de noyer, le jardinier évite l'attaque de rongeurs.



L'aire de compostage

En octobre, l'accumulation des déchets verts est encore très active grâce aux nombreuses préparations culinaires du moment (confiture, bocaux, ...). Ne pas oublier d'accumuler des feuilles mortes à proximité des compostiers: elles serviront de structurant pour les mois à venir (0,5 unité de feuilles/ unité de biodéchets de cuisine).



Comment gérer son

jardin

Même si le jardinier n'y croît pas, travailler avec la lune lui permet de disposer d'un planning de semis, de plantation ou de travaux au jardin. De toute façon, il privilégiera toujours les conditions extérieures: sol ressuyé et conditions climatiques adaptées.

Passage de la Lune devant les constellations

	Octobre 2016	Novembre 2016
Jours "Feuilles"	6, 7, 14, 15, 16, 23	2, 3, 11, 12, 13, 19, 20, 29, 30
Jours "Fruits"	8, 9, 17, 24, 25, 26	4, 5, 6, 14, 21, 22
Jours "Racines"	1, 2, 10, 11, 18, 19, 20, 27, 28, 29, 30	7, 8, 15, 23, 24, 25, 26
Jours "Fleurs"	3, 4, 5, 12, 13, 21, 22, 31	1, 9, 10, 17, 18, 27, 28

Trajectoire de la Lune

Lune descendante
Du 1er au 7 octobre, du 21 au 3 novembre et du 17 au 30 novembre

Lune ascendante
Du 8 au 20 octobre et du 5 au 16 novembre

Quelques explications!

Passage de la Lune devant les constellations: Lorsque la Lune pénètre dans un signe zodiacal, elle active l'élément concerné: Feu, Terre, Air ou Eau. La période est favorable pour planter, cultiver et récolter les plantes concernées par tel ou tel élément; elle conditionne ainsi un jour "feuilles", "fruits", "racines" ou "fleurs".

- Jours "Fruits": Aubergine, cucurbitacées (courge, courgette, potiron, melon, concombre, ...), fève, fraisier, haricot, maïs, piment, pois, tomate et céréales.
- Jours "Racines": Ail, betterave, carotte, céleri-rave, cerfeuil tubéreux, crosne, échalote, endive (semis), navet, oignon, panais, persil tubéreux, pomme de terre, radis, salsifis, rutabaga, scorsonère, topinambour, engrais verts.
- Jours "Fleurs": Plantes mellifères, plantes aromatiques dont on récolte les fleurs, fleurs ornementales, chou-fleur, chou-brocoli, chou-romanesco,...
- Jours "Feuilles": Plantes aromatiques, arroche, artichaut, asperge, blette, cardon, céleri-branché, chicorée, chou de Bruxelles, chou frisé, chou pommé ou non, cresson, endive (forçage), épinard, fenouil, laitue, mâche, oseille, pissenlit, poireau, poirée, pourpier, rhubarbe, roquette, tétragone.

Trajectoire de la Lune: La Lune se déplace de sa position la plus basse vers la plus haute, ce qui correspond à la hauteur apparente de son orbite par rapport à l'horizon (cycles de 13 jours).

- Lune descendante: Période favorable à l'activité racinaire DONC à la plantation, (arbres, légumes, ...), à l'éclaircissage, au repiquage, au marcottage, bouturage, à la division, au repotage, à la récolte des légumes racines, à la coupe du bois, à la tonte, à l'élagage, à la taille, au buttage, au paillage, au travail du sol et à sa fertilisation, et au traitement.
- Lune ascendante: Période favorable à la montée de sève dans les parties aériennes de la plante DONC au semis, à la récolte des légumes-feuilles et des légumes-fruits, au prélèvement des greffons et au greffage.

UNE MALADIE, UN RAVAGEUR !

Le Puceron lanigère du pommier

Les dégâts directement causés par les prélèvements de sève par la colonie de pucerons sont faibles. Cependant, les piqûres et l'injection de salive toxique provoquent des galles et des chancres pouvant atteindre la grosseur d'une noix, et entravent la circulation de la sève. Ces galles abritent également des stocks d'œufs de pucerons et peuvent faciliter la survenue d'infections secondaires (champignons, bactéries...). Sur de très jeunes plantations, les pucerons peuvent être observés au niveau du collet ou sur les racines superficielles. Les arbres atteints dépérissent et peuvent devenir la proie de ravageurs secondaires.

Biologie

Les individus non ailés sont longs d'environ 2 mm. Ils sont noir violacé, mais leur coloration est masquée par la cire d'aspect laineux et filamenteux qui recouvre leur corps et qui leur vaut leur nom. Les adultes ailés ont le corps brun avec un léger revêtement laineux. Les individus non ailés se réfugient sous des écorces, dans des anfractuosités et des chancres du tronc ou sur les racines au voisinage du collet. La reprise d'activité intervient au début du printemps, en mars-avril, et les femelles commencent à se reproduire. Chacune d'elles engendrant plus de 100 larves. Le pouvoir de multiplication est très important : 10 à 12 générations exclusivement composées de femelles se succèdent jusqu'à l'automne. Les pullulations intenses forment d'importantes colonies blanchâtres. Les adultes et les larves se nourrissent par ponction de sève sur les parties ligneuses ou les pousses tendres, jamais sur les feuilles. Les ailés apparaissent à partir de juillet et assurent la dispersion et la formation de nouvelles colonies sur d'autres arbres.

Moyens de lutte

- Favorisez l'installation des auxiliaires consommateurs de pucerons (coccinelles, chrysopes, syrphes, punaises...) par la présence de plantes hôtes des insectes (plantes fleuries productrices de pollen : phacélie, orties...),
- Limitez les excès d'azote sous toutes ses formes qui rendent la sève appétente pour les pucerons,
- Empêchez les colonies de fourmis d'accéder aux pucerons en équipant le tronc de bandes engluées par exemple,
- En hiver, brossez le tronc pour retirer les œufs hivernant ou appliquez y de l'huile blanche,
- Diluez du savon noir (15 g) et de l'alcool à brûler (15 cl) dans un litre d'eau, puis pulvérisez les branches et le tronc dès le mois de mai ce qui réduit les pullulations primaires ;
- Attirez les oiseaux dans votre jardin en y installant des nichoirs; les mésanges sont de grosses consommatrices,



Les mois précédents ...

Nov 2015	La Tavelure du Pommier
Déc 2015	Le Balanin des Noisettes
Jan 2016	La Pyrale du Buis
Fév 2016	La Mouche du Navet
Mar 2016	La Hernie du Chou
Avr 2016	Le Puceron noir du Cerisier
Mai 2016	La Fumagine
Jun 2016	La Psylle du Poirier
Jul 2016	Les Mineuses
Aou 2016	La Cochenille du Fusain
Sep 2016	L'Entomosporiose du Poirier



Extraits de textes et photos : <http://www.jardiner-autrement.fr>

RELAIS, LES ANNONCES EN OCTOBRE 2016

Vous souhaitez passer une annonce!

Elle peut concerner:

- Le matériel de jardin ou d'espaces verts: don, échange, location gratuite, recherche ou vente (à petits prix),
- Les compétences techniques: proposition ou recherche (cours de taille, expertise, ...),
- Les offres ou les recherches d'emploi sur les thématiques des espaces verts, de la nature ou de l'environnement, de l'agriculture, de la vente (jardinerie, pépinière, ...) ou en lien avec les structures dont les compétences appartiennent aux mêmes thématiques.

Attention, ces annonces ne sont pas des offres commerciales.

Merci de les communiquer à l'animateur du Club clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

FFP

La Fédération Française du Paysage propose des emplois sur <http://www.f-f-p.org/fr/emploi/>

Eurométropole
de Strasbourg
et Strasbourg

Accompagne à la création de site de compostage collectif sur l'espace privé ou public au pied de votre immeuble ou dans votre quartier.

Contact : Jean-Louis AMANN, Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains
jean-louis.amann@strasbourg.eu 33(0)3 68 98 50 00 Poste : 81497 06 71 59 18 15

La Ville de Strasbourg et l'Eurométropole de Strasbourg proposent régulièrement des offres de service civique déposées sur le site Service civique et auxquelles vous pouvez postuler directement si elles vous intéressent: www.service-civique.gouv.fr/

Aucune offre au 03/10/16

Plus d'infos sur : www.emploi.strasbourg.eu

Communes de
l'Eurométropole
sauf Strasbourg

La Ville de Wolfisheim recherche un/une agent d'espaces verts 15/10/16

Plus d'infos sur : www.cap-territorial.fr

Contact Club et Relais L'INFO

Eric Charton 06 02 38 18 12 clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

<http://www.strasbourg.eu/ma-situation/association/club-jardiner-autrement-composter>

<http://clubrelaisjardinetcompostage.blogspot.com/>